Joyeux Noël

Moulézan Info

http://blog-mairiemoulezan.com
http://www.moulezan.fr
https://www.facebook.com/mairiemoulezan/
http://www.nimes-metropole.fr/

nîmes métropole

N° 166

Décembre 2023

Dimanche 3 décembre
Téléthon

Lundi 4 décembre
Réouverture de la bibliothèque

Samedi 9 décembre
Marché de Noël APE

Dimanche 10 décembre
Concert de Noël à l'église

Jeudi 14 décembre
Distribution composteurs

Samedi 16 décembre
Noël des enfants du village (0-10 ans)

Lundi 18 décembre
Information cancer et tabac.

Mercredi 20 décembre
Collecte encombrants

Vendredi 22 décembre
Début des vacances de Noël (Retour le lundi 8 janvier)

Lundi 25 décembre
Loto du Café de la Poste à 17h au foyer.

Lundi 1er janvier 2023
Loto du Café de la Poste à 17h au foyer.

Le mot du maire

Alors que les fêtes de la Nativité approchent, apportant avec elles des moments de bonheur et de quiétude, le village se prépare à célébrer cette période. D'abord le téléthon le 3 décembre qui est un beau cadeau pour, notamment, les enfants touchés par une maladie orpheline ou rares. Avec les associations qui ont participé à son organisation, je vous y attends nombreux (Voir le programme plus loin). Le weekend suivant auront lieu le marché de Noël de l'APE à Domessargues et le lendemain un concert de Noël dans notre église au profit toujours du téléthon.

Le samedi 16 décembre, le Père Noël viendra visiter les enfants de Moulézan qui l'attendront au foyer en patientant avec une conteuse et un film. Un goûter réunira tout le monde à l'issue.

Nous fêterons ensuite Noël synonyme de paix et de tranquillité. Nous en avons bien besoin car l'actualité n'est guère réjouissante. Cette fin d'année est marquée par le passage du plan Vigipirate en code rouge partout en France, conséquence d'une situation internationale de tension extrême et de ses incidences en France. Restons tous vigilants et attentifs. Même nos villages ne sont pas à l'abri.

Notre "Bien vivre ensemble", c'est aussi l'affaire de chacun d'entre nous. Il est fait de tous ces petits riens qui donnent un visage à notre village. Malgré les efforts de la municipalité et de la grande majorité, des incivilités demeurent présentes dans notre vie quotidienne. Chacun est responsable de la propreté autour et à proximité immédiate de son logement ainsi que la gestion de ses déchets. La bataille de la propreté concerne chaque citoyen.

Le mois dernier la voirie des rues du Cordonnier et Basse a été achevée. Ainsi, le centre du village est rénové à la fois sous terre et en surface.

Notre cimetière était propre et beau pour la fête des morts et de la Toussaint en l'honneur de nos chers défunts. Je remercie les agents municipaux pour leur travail.

Le 11 novembre a été dignement commémoré. Il est dommage que certains ne considère ce jour que comme un jour férié… La transmission aux jeunes générations est un devoir. Merci Léonie pour la belle Marseillaise que tu as interprétée.

Je souhaite de bon préparatifs de Noël et de très bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous ! Que ce temps de fêtes soit pour vous un moment de bonheur et de solidarité partagée, entourés des vôtres. Bien à vous, Pierre Lucchini

Réouverture de la bibliothèque

Grâce à la nouvelle équipe que je remercie, la bibliothèque du village ouvrira à nouveau ses portes à compter du lundi 4 décembre à 17h00.
Les horaires hebdomadaires sont les suivants:
-Lundi de 17h à 19h. Aide aux devoirs sur inscription.
-Mardi et mercredi de 17h à 19h. Bibliothèque.
-Dimanche de 10h à 12h. Bibliothèque.
De nouveaux services seront proposés: Location de jeux, aide aux démarches sur internet, wifi…
Vous êtes invités à un apéritif pour connaitre la nouvelle équipe le dimanche 10 décembre à 11h30.

Téléthon

Cette année, pour la 11ème fois consécutive, Moulézan participera au Téléthon.

Loterie: Des billets de loterie ont été mis en vente dans les commerces. Vous êtes déjà très nombreux à en avoir achetés (le tirage au sort se fera le jour du téléthon). Les lots sont composés de bons d'achat dans les commerces du village et des villages alentours)

Vente de repas complet: Dimanche 3 décembre, vous pourrez acheter un repas complet pour 10 euros confectionné par l'équipe de la bouch'rit.

Course à pied: plusieurs circuits sont proposés: 800m pour les plus jeunes, 6 et 10 km pour les adultes coureurs, 6 km pour les marcheurs. Inscriptions à partir de 8h30. Plusieurs récompenses pour les participants.

Une buvette sera tenue par le comité des fêtes.

Un LOTO sera organisé l'après midi à 15h30.

Venez nombreux…. Soyez généreux… C'est pour une bonne cause. Chaque don en chèque donnera lieu à une réduction d'impôt sur les revenus de 60%.

Les chèques sont à libellés à l'ordre de l'AFM TELETHON.

Dimanche

3 décembre 2023

L'Association des Parents d'Elèves du regroupement scolaire organise son marché de Noël **le samedi 9 décembre au foyer de Domessargues de 10h à 18h.**

La Chorale « LA CROCHE-CŒUR », sous la direction de Jean Paul Claux donnera un concert de Noël le dimanche 10 décembre à 17h30 en l'église de Moulézan.

Bach, Mozart, Caldara et chants traditionnels de Noël.

Entrée gratuite. Une participation libre vous sera proposée au bénéfice du Téléthon.

Une belle fin d'après midi pour petits et grands en attendant Noël.

Noël des enfants du village

.Les enfants du village âgés de 0 à 10 ans sont conviés au foyer pour accueillir le Père Noël **le samedi 16 décembre à 15 heures.**

A cette occasion une conteuse sera présente pour les plus petits et un film sera projeté pour les plus grands. A l'issue un goûter réunira enfants et parents pendant que le Père Noël viendra pour offrir une friandise à chacun et faire des photos.

Les mamans (ou papas) pâtissières peuvent apporter des gâteaux. Merci

Concours de décoration de maisons pour Noël

Les habitants qui le désirent pourront décorer leurs maisons pour Noël.

Un jury passera dans le village pour évaluer les décorations.

Les plus belles seront récompensées.

Permanence de la maison de santé publique

Une permanence sera assurée par des professionnels de la MSP de St Génies le lundi 18 décembre de 11h30 à 12h30 devant le foyer.

Le but est de vous informer:

- Sur le dépistage des cancers du sein et du colon.
- Sur les dangers du tabac et les moyens de moins fumer ou arrêter de fumer.

La vie du village

M. le Maire présentera ses vœux à la population le samedi 6 janvier 2022 à 16h30.

Info paroisse: Messes de Noël
24 décembre: 17h00 Carnas-19h Sommières-21h Vic le Fesq.
25 décembre: 10h30 Fontanès

Poubelles
Plusieurs habitants, qui possèdent un jardin, laissent leurs containers en permanence au bord de la route.
Outre le fait qu'ils peuvent être dérobés, ceux-ci, lorsqu'il y a du vent, peuvent se retrouver sur la chaussée et représenter un danger pour la circulation.
Il vous est donc demandé de rentrer rapidement vos containers lorsqu'ils ont été vidés.

Civisme: Encore trop de crottes de chiens dans les rues et sur les places du village. Propriétaires, faites un effort ! Des sacs à crottes sont disponibles à la mairie et dans les distributeurs. Encore trop de véhicules qui se garent sur des emplacements non autorisés. Encore trop de détritus laissés dans les rues. **Chacun doit se sentir concerné par la propreté de notre village !**
On trouve souvent des mégots, des cannettes, des papiers sur l'aire de jeux des enfants. Des poubelles sont présentes pour les recueillir. Utilisez les.

ACHATS DE NOEL

N'oubliez pas nos commerçants pour les fêtes… « La Gourmandine » de Céline, « Le café de la poste » de Nathalie, Le caveau « Les coteaux de la Courme », l'« Esthétic » d'Amandine. Notre village ne serait pas ce qu'il est sans eux. Ils proposent tout ce qu'il faut pour agrémenter vos fêtes de fin d'année et vous éviterez ainsi la cohue des magasins de Nîmes ou d'Alès……..

Profitez aussi, pour les plus de 70 ans, des bons d'achat de 35 euros offerts par la mairie à l'occasion de Noël. Ils sont valables dans tous les commerces du village jusqu'au 15 janvier 2024.

Infos Mairie

Du lundi au vendredi
De 8h00 à 12h00

☎ **04 66 77 87 94** **mairiemoulezan@wanadoo.fr**

COLLECTES DES ENCOMBRANTS mercredi 20 décembre 2023

RAPPEL DES REGLES DE COLLECTE: La demande doit être formulée auprès de Nîmes Métropole **72 h au moins avant**. La liste des encombrants à collecter est à communiquer avec la demande. La collecte est limitée à **2 grosses pièces** par foyer. Les encombrants doivent être sortis devant l'habitation pour 7h du matin le jour de la collecte. En dehors de cette collecte, les encombrants sont accueillis à la déchèterie de Saint-Bénézet (Tous les jours sauf le mardi et le dimanche).

Des imprimés de demande de ramassage sont disponibles à la mairie ou sur le site de l'Agglo. Vous pouvez aussi téléphoner au 04-66-02-54-54 ou mieux envoyer un message à dctdm@nimes-metropole.fr

Campagne 2023-2024
310 Route de Nîmes-30260 QUISSAC
Distribution tous les jeudis de 14h à 17h
Renseignements: 06 51 16 84 92
ou 09 83 01 97 86
www.lesrestosducoeur30.org
ww.ad30.quissac@restosducoeur.org

Fermeture des services de la mairie pendant Noël et jour de l'an.

Le secrétariat de mairie sera fermés du vendredi 23 décembre 2023 midi au lundi 1er janvier 2024 inclus. L'Agence Postale Communale sera fermée du samedi 24 décembre 2023 midi au lundi 1er janvier inclus.

OBLIGATION LEGALE DE DEBROUSSAILLEMENT: Le débroussaillement des abords des habitations est le moyen de prévention le plus efficace pour sécuriser votre maison du risque d'incendie de forêt. Il protège également la forêt en permettant de limiter le développement d'un départ de feu accidentel à partir de votre propriété et en sécurisant les personnels de la lutte contre l'incendie. Le débroussaillement est une obligation de l'article L131-10 du Code forestier. **Le maire** doit contrôler les obligations légales de débroussaillement. **En cas de manquement, la commune peut pourvoir d'office aux travaux aux frais du propriétaire. Une amende d'un montant maximal de 30 euros par mètre carré non débroussaillé peut alors être prononcée.** Commencez donc vos travaux de débroussaillement en prévision du printemps et de l'été 2024.

Dimanche 3 décembre Je me lance un défi : **courir ou marcher pour mettre mes muscles sportifs au service des muscles malades.**

C'est un beau cadeau que je fais à toutes les victimes de maladies neuromusculaires en aidant les chercheurs à trouver une thérapie.

Les parcours ont été tracés par Dimitri Malaval et Wilfried Lanéry.

Si je ne peux pas courir, je peux marcher.

De nombreuses récompenses et une petite collation à l'arrivée pour chaque participant.

Après la course, une buvette tenue par le comité des fêtes est à ma disposition ainsi qu'un bon repas à emporter ou à déguster sur place.

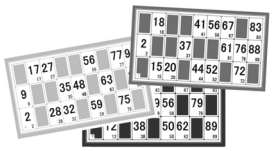

LOTO DU TELETHON

Le 3 décembre à 15h30

10 quines + 1 carton plein

2€ le carton-10€ les 6 cartons.

TAXE DE SEJOUR: Depuis le premier janvier 2017, la communauté d'agglomération possède la compétence « Promotion touristique » sur son territoire à l'exception de la commune de Nîmes. Forte de cette nouvelle compétence, Nîmes Métropole a souhaité développer une stratégie touristique globale sur son territoire. Afin de constituer une source de financement propre au développement de ces actions par une contribution des personnes séjournant sur notre territoire, Nîmes Métropole a voté lors du conseil communautaire du 26 juin 2023, l'instauration d'une taxe de séjour au 1er janvier 2024. Conformément à la réglementation, le produit de cette taxe sera affecté en totalité aux financements des actions destinées à favoriser la fréquentation touristique ou/et aux dépenses relatives à des actions de protection et de gestion des espaces naturels à des fins touristiques. Cette taxe sera réglée par les vacanciers à leurs hébergeurs. Ces derniers la reverseront à Nîmes Métropole.

Plus de renseignements à la mairie ou en adressant un mail à l'adresse taxe-sejour@nimes-metropole.fr

Distribution gratuite de composteurs et lombricomposteurs: C'est une décision majeure que les élus de Nîmes Métropole ont votée lors du Conseil communautaire du 13 février dernier : le déploiement de composteurs et lombricomposteurs gratuits pour tous les habitants de l'agglomération. Objectif ? Répondre efficacement à l'obligation légale de généraliser le tri à la source des biodéchets (obligatoire à partir du 1er janvier 2024), en équipant chaque foyer du territoire. Investissement pour la collectivité ? 1,11 million d'euros TTC.

Les biodéchets représentent encore un tiers du contenu de notre poubelle résiduelle, c'est-à-dire un tiers des déchets qui ne sont pas triés. C'est un gisement important que nous pouvons détourner de l'élimination ou de l'enfouissement pour le transformer en ressource. D'autant que le compostage est facile et qu'une solution existe pour tous les foyers, qu'ils soient résidant d'une maison équipée ou non d'un jardin, ou d'un appartement sans extérieur.

Tous les foyers de Moulézan sont concernés. Un justificatif de domicile sera demandé ; il existe une solution pour chacun ! Vous habitez une maison ou un appartement avec jardin ? L'Agglo vous offre un composteur. Si vous n'avez pas de jardin, un lombricomposteur d'intérieur vous sera offert.

Toute information supplémentaire à la mairie.